

*Par dépôt électronique, courriel et poste*

Le 23 mars 2020

**Yves Fréchette**  
Avocat  
Hydro-Québec - Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,  
4e étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4  
Tél. : 514 289-2211, poste 6925  
Télec. : 514 289-2007  
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

Me Véronique Dubois, Secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
Bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**OBJET :** Demande du Transporteur relative à la construction d'une ligne à 320 kV et à l'installation d'équipements au poste des Appalaches  
Votre dossier : R-4112-2019  
Notre dossier : R058187 YF

---

Chère consœur,

Hydro-Québec, dans ses activités de transport d'électricité (le « Transporteur ») donne suite à la décision procédurale D-2020-032 (paragraphe 13) et dépose la pièce HQT-3, Document 3 révisée<sup>1</sup>, dans le dossier décrit en rubrique, ainsi qu'une liste des pièces révisées.

Nous soulignons que les annexes 1 et 2 de la pièce HQT-3, Document 3 révisée sont déposées sous pli confidentiel pour les mêmes motifs que ceux décrits à l'affirmation de M. Benoît Delourme relative à la pièce B-0006, HQT-1, Document 1, Annexe 2 déposée concurremment avec la demande d'autorisation. Le Transporteur demande respectueusement à la Régie d'en interdire la divulgation, la publication et la diffusion afin d'en respecter le caractère confidentiel et puisque l'intérêt public le justifie.

Aucune copie papier n'étant requise jusqu'à nouvel ordre, les documents sont pour le moment déposés exclusivement dans le système de dépôt électronique.

---

<sup>1</sup> Complément de réponse à la question 8.4 et les schémas d'écoulement de puissance requis pour les questions 8.6 et 8.7 de la demande de renseignements de l'Association québécoise des consommateurs industriels d'électricité (AQCIE).

Veillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

*(s) Yves Fréchette*

Me Yves Fréchette  
/jg

p.j.

c.c. Intervenants (par courriel seulement)